

Initiatives ministérielles

signé la charte des Nations Unies, lors de sa fondation, doivent se pencher sur la capacité des Nations Unies de réagir rapidement en cas de crise. Dans le monde d'aujourd'hui, où la technologie évolue tellement vite et où les communications se font si rapidement, certains événements peuvent se produire du jour au lendemain et il faudra avoir les institutions politiques et diplomatiques voulues pour faire face à la situation.

Il faudra ensuite s'assurer que plus jamais dans notre histoire, un premier ministre ne pourra envoyer des troupes et des navires dans une zone pratiquement en guerre, sans que les opérations en question ne soient dirigées par les Nations Unies, même si les troupes en question sont sous commandement canadien. Nous comprenons cela. Nos troupes font partie d'une force multinationale et les opérations militaires ne sont pas menées sous les auspices des Nations Unies; c'est là une décision que le gouvernement canadien a pris de lui-même.

Le premier ministre a refusé de convoquer le Parlement. C'est là une attitude dictatoriale qu'on ne peut accepter dans un pays libre comme le Canada. Il a refusé, et le Parlement a repris ses travaux à la date prévue au départ. Or, durant l'été, il y a eu la crise irakienne le 2 août et la crise d'Oka, au Québec. Ce sont là des questions graves, mais on n'a pas rappelé le Parlement. C'est tout à fait impardonnable. À l'avenir, aucune mesure ne devrait être appuyée dans cette enceinte à moins que le premier ministre et le gouvernement ne s'engagent formellement à convoquer le Parlement avant de prendre des décisions de ce genre.

On ne condamnera jamais assez l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak. C'est pourquoi il est nécessaire de déployer les efforts diplomatiques voulus dans les années à venir, afin de faire disparaître les armes chimiques et de s'assurer que les gens ordinaires du monde entier ne seront plus victimes de dictateurs.

On peut très bien affirmer, et nous devons tous le faire, que la négociation, et non la confrontation armée, doit être la seule façon de résoudre une crise dans le monde. Cependant, nous sommes conscients du fait que vient un temps où il n'est plus possible de négocier avec un dictateur et le monde doit alors unir ses efforts. Or, le meilleur moyen ne consiste-t-il pas à agir sous les auspices des Nations Unies?

Aujourd'hui, la guerre froide est calmée, et la Russie comme les États-Unis réprouvent la conduite de l'Irak. La guerre froide ne divise plus le monde. La bonne entente est en train de s'installer. Saddam Hussein pourrait bien provoquer l'avènement d'un monde nouveau. Ses agissements dans le golfe Persique ont attiré l'attention du monde entier. Oui, un nouvel ordre doit être instauré. Les relations entre l'Est et l'Ouest doivent continuer d'évoluer de manière pacifique et productive. Nous devons offrir notre aide aux pays qui en ont besoin pour s'adapter à leur liberté nouvelle. Par ailleurs, ni les Nations Unies ni aucun des pays dotés d'une conscience ne peuvent laisser un dictateur comme celui qui sévit en Irak aujourd'hui, envahir des pays plus petits, car où cela nous mènera-t-il? Nous l'avons vu déjà.

• (1350)

Nous sommes membre du Conseil de sécurité des Nations Unies. S'il y a un moment où le Canada a un rôle de premier plan à jouer dans les affaires internationales, c'est maintenant, pour négocier l'unité au Conseil de sécurité sur la décision ferme d'envoyer une force de l'ONU dans le golfe Persique. Le Canada s'est acquis au fil des années la réputation d'un bon négociateur dans les affaires internationales. Le défi est là, il faut le relever.

La guerre de Corée a éclaté en juin 1950, et peut-être serait-il utile de faire un peu d'histoire. Après la Seconde Guerre mondiale, la Corée a été enlevée au Japon car sa position géographique a toujours posé un problème en ce sens que le pays dont elle subissait la domination, que ce soit la Chine ou le Japon, était en mesure d'attaquer l'autre. La Corée a donc été soustraite à l'un et à l'autre, la moitié sud, au-dessous du 38^e parallèle, tombant sous la tutelle ou la protection des États-Unis et la partie nord, au-dessus du 38^e parallèle, étant prise en charge par la Russie.

Quand l'ONU y a envoyé une commission pour promouvoir des élections libres, l'accès à la partie au nord du 38^e parallèle lui a été refusé, mais des élections ont eu lieu en Corée du Sud. En 1949, les États-Unis et l'URSS se sont retirés de la Corée du Nord et de la Corée du Sud en même temps. En juin 1950, la Corée du Sud a attaqué la Corée du Nord, et l'ONU est intervenue quelques jours après pour prendre la direction de cette force. Il faut dire qu'à l'époque, la Chine n'était pas représentée au Conseil de sécurité des Nations Unies et que l'Union soviétique restait à l'écart pour protester contre l'exclu-